

Communiqué de presse

Paris, Le 26 novembre 2014

"Le réseau des CCI de France salue la position équilibrée du Sénat à l'occasion du vote des articles relatifs aux CCI dans le projet de loi de Finances pour 2015.

Lundi soir et mardi soir, les sénateurs ont manifesté à 2 reprises, par le vote d'amendements issus de sensibilités politiques de droite comme de gauche, leur volonté de préserver les capacités d'action et d'investissement des CCI.

D'une part, le Sénat a fait le choix d'une baisse des ressources pérennes des CCI limitée à 69 millions d'euros au lieu de 213 millions d'euros en 2015. Ce choix n'a aucun impact sur le solde budgétaire et quasi-aucun sur la fiscalité sur les entreprises. Le montant retenu par le Sénat est identique à celui voté précédemment par l'Assemblée nationale le 17 octobre dernier (amendements Grandguillaume et Giraud) avant la seconde délibération demandée par le Gouvernement.

Le réseau des CCI de France appelle le Gouvernement à respecter ces 2 votes identiques dans les 2 assemblées et à revoir la trajectoire des ressources pérennes affectées aux CCI à l'occasion de la 2^{de} lecture du PLF 2015 à l'Assemblée nationale.

D'autre part, le Sénat a fait le choix de sauver les investissements des CCI en les excluant de l'assiette du prélèvement de 500 millions d'euros sur leurs fonds de roulement.

Au global, l'effort demandé aux CCI pour un montant total de 569 millions d'euros reste considérable mais les votes du Sénat permettent de limiter une casse sociale et territoriale qui impacterait fortement l'accompagnement des entreprises et l'investissement local."

Contact presse : Françoise Fraysse T.01.40.69.37.16 – 06.79.94.59.90. f.fraysse@ccifrance.fr

CCI France est l'établissement national fédérateur et animateur des Chambres de Commerce et d'Industrie françaises. Porte-parole des 154 chambres locales, régionales, et des DOM-COM, CCI France représente et défend les intérêts des 2 500 000 entreprises ressortissantes auprès des pouvoirs publics français et européen. Elle joue son rôle de corps intermédiaire à vocation économique pour promouvoir le développement des entreprises et des territoires. www.cci.fr

 [@CCIFrance](https://twitter.com/CCIFrance)

46-48 avenue de la Grande Armée – CS 50071 - 75858 Paris Cedex 17 - T. 01 40 69 37 00 www.cci.fr